



## Entrave majeure du boulevard de l'Hôtel-de-Ville ce jeudi 22 décembre

**Rivière-du-Loup, le 21 décembre 2022** – Afin de réparer un bris d'aqueduc survenu ce mercredi, la Ville de Rivière-du-Loup doit mettre en place une entrave majeure ce jeudi 22 décembre sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville, à l'intersection de la rue des Cèdres.

Les opérations démarreront dès 5 h et devraient nécessiter la journée. Un détour devra être emprunté, alors que l'intersection Hôtel-de-Ville/des Cèdres (près du Maxi), sera infranchissable. Les véhicules circulant en direction est (vers Cacouna) seront détournés via le boulevard Armand-Thériault. Ceux en direction ouest (vers le Portage) seront redirigés par la rue Saint-Pierre. La circulation locale sera possible de part et d'autre de l'entrave, avec présence de signaleurs. La rue des Chênes sera également en circulation locale sur toute la longueur, puisqu'elle ne pourra déboucher ni au nord ni au sud sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville.

Tous les commerces compris dans l'entrave pourront être ralliés, soit depuis des entrées donnant sur d'autres rues ou sinon en circulation locale. C'est le cas du Maxi, qui pourra être atteint depuis son entrée du boulevard Armand-Thériault ou en circulation locale depuis Desjardins puis des Cèdres.

La Ville invite les citoyens à prévoir leurs déplacements afin d'éviter autant que possible les environs immédiats de l'entrave. Elle sollicite également leur collaboration et leur patience, alors que l'achalandage est élevé à quelques jours de Noël.

- 30 -

Source : Karine Plourde, conseillère  
Service des communications  
418 867-6611

